

# ActualitésFPr

**212, 5 mars 2008**

## A la une

- 1 Autriche: réforme de la «prime Blum» pour les nouvelles places d'apprentissage
- 2 Les jeunes cherchent aide et conseils par téléphone, SMS et internet

## Confédération et cantons

- 3 Ordonnances de formation mises en consultation, notamment librairie CFC, et entrées en vigueur
- 4 Nouveaux règlements concernant les examens professionnels et examens professionnels supérieurs
- 5 Suisse centrale: davantage de places d'apprentissage mais aussi davantage de difficultés pour franchir le cap de la transition
- 6 ZH: Le Conseil de l'éducation entend réformer la neuvième année
- 7 ZH: MBA Zurich - l'Office de la formation professionnelle réorganisé en deux départements

## Professions et associations

- 8 Préparation à l'AFP d'employé-e en cuisine pour les adultes

## Formation en entreprise

- 9 Après une baisse, de nouveau davantage de personnes en formation dans les banques

## Regard par-delà les frontières

- 10 Allemagne: La qualité de la formation se révèle payante
- 11 Allemagne: ouverture d'un nouveau centre de recherche à Paderborn

## Publications, liens internet

- 12 Publications: OFFT – Bulletin trimestriel – La formation professionnelle en Suisse
- 13 Publications: Hotel & Gastro formation a lancé son bulletin d'information électronique

## Documents complémentaires

Autriche: Encourager les places d'apprentissage par des incitations financières

## Manifestations

## 1. Autriche: réforme de la «prime Blum» pour les nouvelles places d'apprentissage

df. Depuis le 1er septembre 2005, les entreprises autrichiennes qui créent une nouvelle place d'apprentissage reçoivent des indemnités qui s'élèvent à 8'400 euros (environ 13'500 francs suisses). Aux yeux de la plupart des observateurs, la «prime Blum» (voir aussi afpr 154/10) a contribué à détendre le marché des places d'apprentissage. Ladite prime doit cependant être réformée en raison de l'«effet d'entraînement». La rédaction d'ActualitésFPr a pris l'avis de trois experts autrichiens:

[www.afpr.ch/pdf/afpr4431a.pdf](http://www.afpr.ch/pdf/afpr4431a.pdf)

## 2. Les jeunes cherchent aide et conseils par téléphone, SMS et internet

jp. De nombreux enfants et adolescents appellent chaque jour la ligne d'aide 147 (gratuite) de pro juventute: 650 de Suisse alémanique, 50 de Suisse romande et 20 du Tessin. Dans 9% de cas, l'objet de l'appel concerne l'apprentissage et le travail. La nouveauté réside maintenant dans les conseils dispensés par SMS (messages envoyés au 147) et par internet à l'adresse [www.147.ch/Fragen-Antwortenpool.4418.0.html](http://www.147.ch/Fragen-Antwortenpool.4418.0.html). Les réponses aux questions les plus fréquentes au sujet de l'apprentissage et du travail y sont publiées. Exemples: «Comment trouver une place d'apprentissage qui me convient?» et «Que se passe-t-il au cours d'un entretien d'embauche?». (NB: Les services d'aide par SMS et internet n'existent actuellement qu'en allemand.) Informations: Yvonne Suter, responsable de la communication, pro juventute, [Yvonne.Sutter@projuventute.ch](mailto:Yvonne.Sutter@projuventute.ch)

## 3. Ordonnances de formation mises en consultation, notamment libraire CFC, et entrées en vigueur

ao. L'OFFT a mis en consultation les projets concernant les professions suivantes: agropraticien AFP, libraire CFC, gestionnaire en information documentaire CFC et maréchal-ferrant CFC. Les projets d'ordonnances et les plans de

formation s'y rapportant peuvent être téléchargés à l'adresse [www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00107/00158/index.html?lang=fr](http://www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00107/00158/index.html?lang=fr)

Les ordonnances suivantes sont entrées en vigueur le 1er février 2008: aide en technique du bâtiment AFP, champ professionnel «construction de voies de communication» AFP et CFC, constructeur d'installations de ventilation CFC, ferblantier CFC, gardien de cheval AFP, installateur en chauffage CFC, installateur sanitaire CFC, professionnel du cheval CFC, technicien-dentiste CFC. Téléchargement des ordonnances et des plans de formation à l'adresse [www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00470/index.html?lang=fr](http://www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00470/index.html?lang=fr)

## 4. Nouveaux règlements concernant les examens professionnels et examens professionnels supérieurs

ao. Examens professionnels: technicien ambulancier, spécialiste en codage médical; examens professionnels supérieurs: nettoyeur de bâtiments. Les projets peuvent être demandés à l'OFFT, Effingerstrasse 27, 3003 Berne.

## 5. Suisse centrale: davantage de places d'apprentissage mais aussi davantage de difficultés pour franchir le cap de la transition

df. La Suisse centrale s'attend à enregistrer un nouveau record à la rentrée 2008. Josef Widmer, chef de l'Office de la formation professionnelle du canton de Lucerne, suppose que les 7800 jeunes à la recherche d'une place de formation se verront offrir environ 8100 places d'apprentissage – cent de plus qu'en 2007 – et 950 places de formation transitoires. Le nombre des jeunes qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour réussir le passage dans le monde du travail ne cesse d'augmenter.

Informations (en allemand):

[www.bbaktuell.ch/pdf/bba4445a.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4445a.pdf) et  
[www.bbaktuell.ch/pdf/bba4445b.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4445b.pdf)

## 6. ZH: Le Conseil de l'éducation entend réformer la neuvième année

df. Le Conseil de l'éducation du canton de Zurich préconise l'introduction de la «nouvelle conception de la neuvième année» dès l'année scolaire 2009/10. Il vise l'introduction du dispositif de test «Stellwerk» développé dans le canton de St-Gall pour vérifier le niveau de connaissances des élèves de 8e année. Les élèves fixent ensuite leurs objectifs pour le 9e année au cours d'un entretien de bilan avec les parents, les enseignants et les conseillers en orientation professionnelle. L'expérience-pilote a donné de bons résultats. Le projet est maintenant soumis en consultation jusqu'à fin juin 2008.

Présentation du projet (en allemand):  
[www.infopartner.ch/periodika/2006/Panorama/Heft\\_5\\_2006/pan065d13.pdf](http://www.infopartner.ch/periodika/2006/Panorama/Heft_5_2006/pan065d13.pdf)  
évaluation: [www.vsa.zh.ch/site/index\\_gast-d-1645-23-1764.html](http://www.vsa.zh.ch/site/index_gast-d-1645-23-1764.html) ou  
[www.bbaktuell.ch/pdf/bba4448a.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4448a.pdf)

## 7. ZH: MBA Zurich - l'Office de la formation professionnelle réorganisé en deux départements

ao. Le MBA - Mittelschul- und Berufsbildungsamt - du canton de Zurich a réorganisé le domaine de la formation professionnelle en deux départements: «Formation initiale en entreprise» (betriebliche Bildung) et «Ecoles professionnelles et formation continue» (Berufsfachschulen und Weiterbildung). Davantage d'informations:  
[www.bbaktuell.ch/pdf/bba4441a.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4441a.pdf)

## 8. Préparation à l'AFP d'employé-e en cuisine pour les adultes

df. Hotel & Gastro formation, Weggis, a créé une formation modulaire de préparation à l'AFP d'employé-e en cuisine. Elle s'adresse aux adultes qui exercent leur activité en cuisine et leur permet de se préparer en peu de temps (une année au lieu de deux) à l'obtention de l'attestation fédérale:

[www.bbaktuell.ch/pdf/bba4436a.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4436a.pdf)

Avant de s'inscrire aux différents modules, les

candidat-e-s peuvent établir un bilan de leur situation sur internet. Les résultats leur indiquent s'ils satisfont aux exigences pour accomplir la formation:

[www.knowledgefactory.ch/km/gastro.html](http://www.knowledgefactory.ch/km/gastro.html)

## 9. Après une baisse, de nouveau davantage de personnes en formation dans les banques

df. Selon les informations fournies par l'Association suisse des banquiers (ASB), quelque 1300 jeunes ont commencé un apprentissage d'employé-e de commerce dans une banque en été 2007. C'était là un tournant. Entre 2001 et 2005, le nombre des entrées avait reculé de 300 unités pour s'établir à 1195. Entre 2004 et 2007, le nombre des porteurs de maturité gymnasiale est passé de 284 à 317. Davantage d'informations dans les statistiques et informations de l'ASB:  
[www.swissbanking.org/fr/home/bildungs\\_statistik.htm](http://www.swissbanking.org/fr/home/bildungs_statistik.htm) et [www.swissbanking.org/fr/home/mittelschulabsolventenprogramm.htm](http://www.swissbanking.org/fr/home/mittelschulabsolventenprogramm.htm)

## 10. Allemagne: La qualité de la formation se révèle payante

jp. Une étude de l'Institut «Technik und Bildung» de l'Université de Brême à laquelle ont participé une centaine d'entreprises formant au total quelque 900 personnes montre que la formation se révèle rentable dans la moitié des entreprises allemandes. La conclusion politico-éducative la plus importante de cette étude est la suivante: une formation de haute qualité exerce un effet positif sur la rentabilité de la formation.

Etude (en allemand): [www.ibb-2010.de](http://www.ibb-2010.de) ou [www.bbaktuell.ch/pdf/bba4422a.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4422a.pdf) ; article (en allemand): [www.bbaktuell.ch/pdf/bba4422b.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4422b.pdf)

## 11. Allemagne: ouverture d'un nouveau centre de recherche à Paderborn

df. L'Université de Paderborn inaugurera les 5 et 6 mars 2008 un centre de compétences en matière de recherche sur la formation professionnelle. Le «Centre for Vocational Education and Training» regroupe de façon interdisciplinaire des

chercheurs de plusieurs domaines: pédagogie professionnelle et économique, économie nationale, économie d'entreprise et psychologie. Informations (en allemand): <http://cevet.upb.de> [info@cevet.upb.de](mailto:info@cevet.upb.de)

## **12. Publications: OFFT – Bulletin trimestriel – La formation professionnelle en Suisse**

df. Dans son bulletin de l'hiver 07/08, l'OFFT donne des informations sur plusieurs thèmes, notamment la future loi sur la formation continue, la validation des acquis, la mise en œuvre du projet «Avenir des écoles de commerce», la prochaine consultation sur la révision de la maturité professionnelle, le financement de la formation professionnelle supérieure et le case management FPr: [www.afpr.ch/pdf/afpr4447a.pdf](http://www.afpr.ch/pdf/afpr4447a.pdf)

Par ailleurs, l'OFFT a réédité sa publication annuelle «La formation professionnelle en Suisse» (faits et données chiffrées 2008). Le contenu de la brochure peut être téléchargé à l'adresse [www.afpr.ch/pdf/afpr4447b.pdf](http://www.afpr.ch/pdf/afpr4447b.pdf). Adresser les commandes de la version imprimée à [service@gewa.ch](mailto:service@gewa.ch); tél. 031 919 13 13

## **13. Publications: Hotel & Gastro formation a lancé son bulletin d'information électronique**

df. On peut s'abonner gratuitement à ce bulletin d'information, qui n'existe pour l'instant qu'en allemand:  
[www.hotelgastro.ch/news\\_detail.cfm?ID=100&ID\\_n=83&haupt=83&language=1](http://www.hotelgastro.ch/news_detail.cfm?ID=100&ID_n=83&haupt=83&language=1)

**Impressum:**

Editeur: Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Copyright: CSFO et OFFT, diffusion libre (sauf indication contraire) Prière d'indiquer la source et d'envoyer un justificatif à la rédaction

Collaborateurs: Annemarie Abbondio (ao), Jacques Amos (ja), Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Viktor Moser (vm), Hans Jakob Pfister (jp) et Emil Wettstein (wt)

Membres du groupe de pilotage: Robert Galliker, CSFP; Dani Duttweiler, OFFT; Heinz Staufer, CSFO; Yvonne-Marie Ruedin, CSFP

Rédacteur responsable de la présente édition: Emil Wettstein, Zurich ([redaction@afpr.ch](mailto:redaction@afpr.ch)). Traduction: Josette Fallet.

Pour s'abonner et/ou se désabonner ainsi que pour annoncer des changements d'adresse: [www.afpr.ch/abonner](http://www.afpr.ch/abonner)

Les éditions précédentes peuvent être consultées sur Internet: [www.afpr.ch](http://www.afpr.ch)

## AFPr a consulté trois experts européens au sujet de la réforme de la «prime Blum»

### Encourager les places d'apprentissage par des incitations financières

ActualitésFPr 212 du 5 mars 2008

**A la suite d'une crise aiguë des places d'apprentissage, l'Autriche a commencé il y a trois ans de subventionner les nouvelles places d'apprentissage à hauteur de 8'400 euros. Pour la plupart des observateurs, la prime Blum a effectivement contribué à détendre la situation. Toutefois, en raison d'un important «effet d'entraînement», il convient maintenant de réformer la prime.**

*Par Daniel Fleischmann*

L'Autriche, notre voisin de l'Est, jette un regard en arrière sur une crise dramatique des places d'apprentissage. La situation n'est pas sans analogie avec celle que notre pays a connue. Si environ 24% des entreprises formaient encore des apprentis au début des années 80, la participation s'est réduite de moitié et a atteint 12% en 2005. Le nombre des places d'apprentissage a donc diminué de plus d'un tiers depuis le début des années 80. En 2004, au moins 44'123 jeunes n'avaient pas de travail.

Devant cette situation tendue, le Gouvernement fédéral a décidé de s'engager sur des voies nouvelles avec le projet 06 / prime Blum (Projekt 06 / Blum Bonus). Depuis le 1er septembre 2005, les entreprises qui accueillent des apprentis supplémentaires reçoivent 400 euros par mois pour la première année d'apprentissage, 200 et 100 euros par mois pour les deuxième et troisième années. Pour toute la durée de la formation, le montant de la contribution s'élève donc à 8'400 euros par contrat d'apprentissage.

#### Une prime à réformer

Entre-temps la situation s'est améliorée sur le marché des places d'apprentissage en Autriche. En

#### L'Allemagne prévoit également une prime

Durant la semaine de l'annonce de la réforme de la prime Blum en Autriche, le parlement allemand (Bundestag) a de son côté approuvé une initiative du gouvernement fédéral sur la qualification. Le concept «Jeunesse - formation et travail» - une partie importante de l'initiative rendue publique à mi-janvier - prévoit entre autres mesures «une prime pour la création de places d'apprentissage supplémentaires». Elle est accordée aux employeurs créant de nouvelles places d'apprentissage pour des candidats en possession d'une certification de la «Realschule» (filière allégée du secondaire I) dans le meilleur des cas et qui cherchent en vain une place d'apprentissage depuis plus de deux ans ou sont défavorisés à titre individuel et doivent être encouragés. La prime de formation ne doit pas conduire à défavoriser d'autres postulants; elle est donc liée à la contrainte de créer une nouvelle place d'apprentissage. L'objectif est de disposer d'ici 2010 d'environ cent mille places supplémentaires pour des jeunes et des adolescents qui cherchent déjà depuis longtemps - mais en vain - une place d'apprentissage.

Le montant de la prime est calculé sur la base du salaire mensuel versé aux apprentis. C'est une subvention forfaitaire unique qui se verse en deux fois. La prime est de 4000 euros pour une rémunération de moins de 500 euros, de 5000 euros si elle se situe entre 500 et 750 euros et de 6000 euros à partir d'un montant supérieur à 750 euros. Le financement doit être assuré par le Bureau fédéral du travail (Bundesagentur für Arbeit - BA). L'intervention de «parrains de formation», un accompagnement socio-pédagogique des jeunes en formation et le renforcement en personnel dans le dispositif d'orientation professionnelle constituent d'autres mesures prévues.

Davantage d'informations sous:

[http://iab.de/asp/X\\_chronik/chrTab.asp?Tab=Links&Selektor=27#Ebene](http://iab.de/asp/X_chronik/chrTab.asp?Tab=Links&Selektor=27#Ebene)

2004, 35'938 jeunes avaient commencé un apprentissage, trois ans plus tard ils étaient 41'176. Les avis des experts consultés par écrit diffèrent quant à la part à mettre au crédit de la prime Blum. Alfred Freundlinger est convaincu que «de nouvelles places d'apprentissage ont été créées» grâce à cet

encouragement. Thomas Mayr atteste de «l'efficacité» de la prime Blum. Peter Schlägl s'exprime avec davantage de scepticisme; il pense qu'on pourrait considérer la prime comme un «symbole»; il montre que «les prestations de formation des entreprises sont reconnues et appréciées».

Mais, parmi les experts, personne ne conteste vraiment la nécessité de réformer la prime Blum. Une première étude<sup>1</sup> sur «l'efficacité de la prime Blum» a certainement amené de l'eau au moulin. Elle porte le titre clair, déjà presque provocateur pour des oreilles suisses: «De nouvelles places d'apprentissage qui coûtent cher». Elle parvient à la conclusion que la prime Blum a néanmoins influencé de manière significative et positive le marché des places d'apprentissage. Les coûts en rapport avec l'effet atteint sont toutefois très élevés en raison d'un notable «effet d'entraînement». Respectivement 70,7% (2005) et 77,8% (2006) de toutes les nouvelles places d'apprentissage n'ont pas été créées avec le soutien de la prime Blum; elles auraient existé aussi sans cette aide. Les coûts réels d'une formation subventionnée par la prime Blum à hauteur de 8'400 euros atteignent ainsi les 28'662 euros (2005) et même les 37'813 euros (2006) par place d'apprentissage effectivement créée.

## Places d'apprentissage toujours subventionnées

Entre-temps le Gouvernement autrichien, composé de représentants du Parti social-démocrate (SPÖ) et du Parti populaire bourgeois (ÖVP), a donné son accord à une réforme de l'encouragement des apprentissage et a fait connaître sa décision à mi-janvier 2008. Il n'est plus question dorénavant d'encourager simplement la création de places d'apprentissage «supplémentaires», car c'est là un critère trop imprécis, difficile à vérifier et usé. Il convient d'établir à la place un «encouragement à la base, différencié et conforme aux besoins», comme l'indique un accord entre les partenaires et le gouvernement fédéral.<sup>2</sup> Il s'agit en l'occurrence de subventionner tout apprentissage à hauteur de trois indemnités par apprenti pour la première année, deux pour la deuxième et trois pour la troisième année. Une prime Blum II vient s'y ajouter, mais elle est dorénavant soumise à des contraintes plus strictes que par le passé. Il faut encourager

<sup>1</sup> Etude réalisée en juillet 2007 par la «Kammer für Arbeiter und Angestellte für Niederösterreich» (AKNÖ), section politique économique. A télécharger sous: [www.bbaktuell.ch/pdf/bba4431b.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4431b.pdf)

<sup>2</sup> A télécharger sous: [www.bbaktuell.ch/pdf/bba4431c.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4431c.pdf)



Alfred Freundlinger est attaché à la division «Politique de formation» de la Chambre de commerce autrichienne où il est responsable de la formation des apprentis: [alfred.freundlinger@wko.at](mailto:alfred.freundlinger@wko.at)



Thomas Mayr dirige l'Institut de recherche en formation professionnelle de l'économie (Institut für Bildungsforschung der Wirtschaft - ibw): [mayr@ibw.at](mailto:mayr@ibw.at)



Peter Schlägl dirige l'Institut autrichien de recherche en formation professionnelle (Österreichisches Institut für Berufsbildungsforschung); [peter.schloegl@oeibf.at](mailto:peter.schloegl@oeibf.at)

toutes les entreprises nouvellement créées qui engagent un apprenti au cours des cinq premières années de leur existence. Des subventions doivent également être mises à la disposition des entreprises dont les apprentis se soumettent avec succès à un contrôle de qualité à mi-parcours. Les réseaux de formation reçoivent eux aussi un appui financier.

Les experts interrogés jugent diversement l'utilité de la réforme de la prime Blum. Alfred Freundlinger accueille positivement l'encouragement à la base qui permet dorénavant de soutenir à la fois la création de nouvelles places d'apprentissage et de conserver celles qui existent. Il critique en même temps le maintien de fait de l'ancienne prime Blum comme compromis: dans la forme prévue, elle est plutôt une aide à la création d'entreprises. Thomas Mayr soutient la direction dans laquelle on s'engage, en particulier là où la démarche suit des critères de qualité. Il se fait élogie: «En incitant à des mesures qui vont au-delà d'une formation normale, on attire tout particulièrement l'attention sur l'encouragement de la qualité dans la formation. Ainsi on va promouvoir dorénavant les compléments de formation chez les apprentis, les réseaux de formation, la formation continue des formateurs et d'autres mesures semblables. Le soutien financier sous la

forme d'une subvention par contrat d'apprentissage continue d'exister à l'intention des entreprises nouvellement créées et de celles pour qui la formation est une première expérience.» Peter Schlägl commente de manière très critique le fait que le regard est bien fixé sur des professions «innovantes» mais qu'il manque la mise en relation avec une bonne identification des besoins régionaux ou qui vont au-delà. On reste centré sur «l'activité des jeunes» plutôt que sur des qualifications pour l'avenir. C'est l'avis de Schlägl.

La réforme prévue doit être mise en oeuvre dès l'année de formation 2008/09. D'après le calendrier, les travaux préparatoires seront achevés à la fin du premier trimestre 2008.

Daniel Fleischmann, dfleischmann@panorama.ch

Traduction: Christine Kübler, mise en page: rh

# Calendrier des manifestations

**Edition 212, 05.03.2008**

**13 et 14 mars 2008**

**Salon des étudiants 2008**

**Orientation, formation, recrutement**

Le deuxième Salon des étudiants se déroulera les jeudi 13 et vendredi 14 mars 2008 au Palais de Beaulieu, Lausanne. Il réunira sous un même toit l'orientation, la formation et le recrutement.

Créée par des étudiants pour des étudiants, la société organisatrice - etucom ([www.etucom.com](http://www.etucom.com)) - est active dans la communication et les services pour les jeunes de 14 à 16 ans. Sa mission est d'apporter aux étudiants des réponses concrètes pour faciliter leur choix d'orientation, de formation et d'avenir professionnel tout en les accompagnant dans leur quotidien.

**2 avril 2008**

**Journée d'étude intégration professionnelle**

Organisation: INSOS, Institutions sociales suisses pour personnes handicapées.

**4 avril 2008**

**Forum et 1re assemblée générale de la Conférence ES à Neuchâtel**

La conférence ES invite à sa première assemblée générale précédée d'un forum.

Extrait du programme

10.15 - 12.00 h: Forum

Exposés de Martin Michel, président de la CFES, et de Jean-Michel Oswald, membre du comité directeur de la Conférence ES

Débat auquel participeront plusieurs spécialistes de la formation professionnelle

13.45 - 16.00 h: assemblée générale

Inscriptions jusqu'au vendredi 28 mars 2008 par courriel:  
[martin.eppler@bluewin.ch](mailto:martin.eppler@bluewin.ch)

**10 avril 2008**

**La transition vers la formation professionnelle et l'emploi en Europe et en Suisse**

Journée spéciale organisée par l'IFFP Lausanne en collaboration avec la Société suisse pour la recherche en matière de formation professionnelle (SRFP). Elle se déroulera (de 8 h 30 à 16 h 15) à l'Ecole de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), Tolothenaz. Comment les jeunes font-ils un choix professionnel? Combien d'entre eux arrêtent-ils prématurément leur formation et comment se passent ces ruptures? Comment détecter les apprentis en difficulté avant qu'ils soient en situation d'échec? Comment optimiser la durée de la formation? Comment les institutions organisent-elles l'aide à l'insertion? Comment les jeunes vivent-ils ces périodes de transition?

La journée abordera la problématique des transitions d'une point de vue sociologique, institutionnel et en termes d'interventions.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 10 mars):  
Alexandra Hinni, IFFP Lausanne, [alexandra.hinni@iffp-suisse.ch](mailto:alexandra.hinni@iffp-suisse.ch)

**14 - 19 avril 2008**

**Planète Métiers, Lausanne-Malley**

Renseignements: M. J. Desgraz, Centre patronal, Paudex, tél. 021 796 33 00

**15 - 19 avril 2008**

**Salon de la formation professionnelle Jura bernois - Jura**

Salon interjurassien des métiers organisé à Reconvilier  
Renseignements: Lionel Socchi, Service de la formation des niveaux secondaire 2 et tertiaire, Delémont, tél. 032 420 71 73

**16 avril 2008**

**Conférence-débat "La formation continue en Suisse et en Europe: impact et enjeux?"**

Organisée dans le cadre du Salon de la formation Jura - Jura bernois, cette conférence-débat aura lieu à 17 heures à la Halle des fêtes de Reconvilier, avec la participation de Bernadette Morand-Aymon, directrice de la FSEA romande, et de Didier Juillerat, directeur du CIP et président de la Commission romande de la FSEA.

## **18 avril 2008**

### ***Transitions: quelles ruptures, quelles ressources?***

Pour cette journée organisée dans ses locaux, l'IFFP Lausanne a fait appel à Tania Zittoun, professeure à l'Institut de psychologie et éducation de l'Université de Neuchâtel.

Cette journée sera l'occasion d'examiner les processus psychologiques et d'apprentissage impliqués par les transitions dans la vie de jeunes personnes lors des passages de l'école à la formation professionnelle et de la formation professionnelle au monde du travail. La première partie sera consacrée à un modèle pour l'analyse des transitions. La deuxième partie sera l'occasion pour les participants de réfléchir à des situations telles qu'ils peuvent les rencontrer dans leur pratique professionnelle.

Renseignements: Gérald Dayer, [gerald.dayer@iffp-suisse.ch](mailto:gerald.dayer@iffp-suisse.ch)  
Délai d'inscription: 18 mars 2008

## **30 avril - 4 mai 2008**

### ***Salon de l'étudiant et de la formation***

Le prochain Salon de l'étudiant et de la formation se tiendra au Palexpo (Palais des expositions) de Genève, dans le cadre du Salon du livre, du mercredi 30 avril au dimanche 4 mai 2008.

Renseignements: [info@salondulivre.com](mailto:info@salondulivre.com), <http://www.salondeletudiant.ch>

## **6 mai 2008**

### ***Conférence de mai 2008***

Le 6 mai 2008 l'OFFT organise à nouveau la traditionnelle conférence de mai au Kursaal de Berne. La structure reste fidèle au concept, avec des informations générales à propos de la réforme de la formation professionnelle et des discussions approfondies des thèmes en ateliers. La manifestation est une plateforme idéale d'échanges informels. De plus amples informations suivront au printemps 2008.

## **24 juin 08**

### ***Journée d'étude 2008 de la SSRE à l'Université de Fribourg***

C'est avec plaisir que nous vous invitons à participer à la journée d'étude SSRE à l'Université de Fribourg, Pérrolles II, traitant le thème suivant: "La recherche en éducation en Suisse. Les perspectives de son développement en réponse à l'enquête OCDE/CERI". Les organisatrices et les organisateurs vous proposent un programme attrayant. Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur le site de la Société: <http://www.sgbf.ch/> -> Actualité. Le délai d'inscription est fixé au 13 juin 2008.

## **8 - 13 septembre 2008**

### ***Cité des métiers Capa'cité 08, La Chaux-de-Fonds***

Le salon neuchâtelois des métiers aura lieu à La Chaux-de-Fonds, sous l'articulation de sept villages de métiers. Il s'adresse aux élèves de 8 et 9e années et du préapprentissage, aux enseignants, parents, entreprises formatrices ou non, formateurs, responsables RH, personnes en recherche d'emploi ou voulant se réorienter et à tout autre public.

Renseignements: Service de la formation professionnelle et des lycées, SFPL, La Chaux-de-Fonds, Mme Isabelle Rohrbach, tél. 032 889 79 19, [info@capacite.ch](mailto:info@capacite.ch), [www.capacite.ch](http://www.capacite.ch)

## **29 - 31 octobre 2008**

### ***WORLDDIDAC Basel***

WORLDDIDAC Basel sera à nouveau le carrefour du monde de l'éducation et de la formation ainsi que du commerce international des moyens d'enseignement. L'offre mondiale de matériels didactiques, de prestations de services et d'équipements sera présentée à des visiteurs qualifiés venus de 70 pays. En 2008, WORLDDIDAC Basel mettra l'accent sur des domaines prioritaires pour l'école et la formation, à savoir la santé, le marché du travail et l'environnement.

Lieu: Centre de Foires de Bâle

Informations: <http://www.worlddidacbasel.com>

## **12 - 15 novembre 2008**

### ***Salon des métiers du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains***

Renseignements: M. Laurent Knecht, OSP Nord, tél. 024 424 20 30

Ce calendrier indique les manifestations annoncées à la rédaction du bulletin ActualitésFPr; elles y sont classées dans l'ordre chronologique des événements. D'autres réunions importantes y sont aussi mentionnées dans un souci d'éviter le chevauchement de différentes manifestations. Le choix incombe à la rédaction d'ActualitésFPr.

Si votre manifestation n'y figure pas, nous vous invitons à l'enregistrer à l'adresse [http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav\\_addrecord.xsl](http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav_addrecord.xsl). Nous prendrons votre enregistrement en considération à la condition que la manifestation annoncée s'adresse aux spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle ou du marché du travail et qu'elle traite un thème spécifique à l'un de ces groupes.

Vous trouverez bien d'autres indications dans la version allemande du calendrier à l'adresse <http://www.bbaktuell.ch/pdf/Veranstaltungen.pdf>